

### Réforme du marché du travail

## L'UDES réaffirme auprès du Premier ministre son attachement à une branche professionnelle forte

Mardi 30 mai, une délégation de l'UDES, emmenée par son président Hugues Vidor, a rencontré Edouard Philippe, Premier ministre et Muriel Pénicaud, Ministre du Travail.

Cet échange a permis à l'UDES de soutenir un [positionnement fort de l'économie sociale et solidaire dans l'organigramme gouvernemental, de faire valoir les attentes du secteur en termes notamment de représentativité et de financement ainsi que ses propositions relatives au marché du travail, à la formation professionnelle et au dialogue social.](#)

S'agissant des mesures relatives au marché du travail, l'UDES soutient la dynamique générale. La simplification du code du travail est primordiale. Elle sera profitable aux entreprises et à l'emploi si des gardes fous existent pour favoriser une bonne coordination des niveaux de négociation.

L'évolution du dialogue social est également nécessaire. A cet effet, la négociation d'entreprise participe d'un mouvement très positif de promotion du dialogue social, dès lors qu'elle s'applique principalement aux sujets relevant de l'organisation quotidienne du travail, l'environnement direct et spécifique de l'entreprise ou encore les aspects innovants en matière de dialogue social. **Tous les autres éléments doivent continuer à relever de la branche professionnelle** (salaires minimaux, prévention de la pénibilité, égalité professionnelle...) **qui doit être en capacité d'organiser un ordre public conventionnel structurant.** La branche doit conserver un rôle régulateur important.

Pour Hugues Vidor, président de l'UDES « *l'Union est entrée en discussion avec le Gouvernement dans un état d'esprit constructif ; les réformes envisagées sont nécessaires à l'économie ; elles devront donner de la fluidité et de la sécurité au marché de l'emploi qui en sortira revitalisé. Si l'UDES partage la mise en place de mesures réformatrices et pragmatiques, elle reste vigilante quant à la poursuite des consultations sur le contenu du document de cadrage qui sera soumis dans les prochains jours aux partenaires sociaux. L'Union participera aux consultations qui seront organisées dans le courant de l'été.* »

**UDES** - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 15 branches professionnelles. Avec plus de 60 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire. Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité et l'expérimentation sociale, le développement durable.